



Chères futures étudiantes, chers futurs étudiants,

Vous vous apprêtez à intégrer un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), une nouvelle formation qui met l'accent sur le travail en autonomie et l'interdisciplinarité, notamment dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ). Toute l'équipe pédagogique du département Génie Biologique de l'IUT Lyon 1 est heureuse de vous accueillir, et fera son possible pour vous accompagner dans la réussite de votre scolarité.

Vous trouverez ci-après des informations importantes pour préparer votre rentrée. Les informations concernant la situation sanitaire et les mesures à prendre ne sont pas connues à ce stade, nous vous les communiquerons donc par voie électronique à l'approche de la rentrée, ainsi que d'autres informations importantes. **Il est donc très important que vous consultiez très régulièrement votre boîte mail à la fin du mois d'août 2021.**

Bienvenue parmi nous !

Etienne Rajon – Directeur des études BUT Génie Biologique 1^{ère} année
etienne.rajon@univ-lyon1.fr

Hélène Mathieu – Directrice adjointe des études BUT Génie Biologique 1^{ère} année
helene.mathieu@univ-lyon1.fr

Réunion de rentrée

Tou.te.s les étudiant.e.s inscrit.e.s en 1^{ère} Année du BUT Génie Biologique (parcours BMB, Agro et DN) sont convoqué.e.s pour la réunion de rentrée du **Mercredi 1er septembre 2020 à 8h00 (amphi 2, IUT Lyon1)**. Cette réunion de rentrée a pour objectif de vous communiquer des **informations essentielles** concernant le bon déroulement de votre scolarité : présentation du diplôme, règlement intérieur, emploi du temps, vie étudiante, etc.

Si (et seulement si) les conditions sanitaires ne nous permettent pas de vous accueillir en présentiel le jour de la rentrée, **toute la promotion** est convoquée dans la **classe virtuelle** (ou class room) de M. Rajon **le même jour à 8h00** :

Lien de connexion : <https://univ-lyon1.webex.com/meet/etienne.rajon>

En distanciel comme en présentiel, votre présence est **obligatoire**. En cas d'empêchement majeur et justifié par la production d'éléments (exemple : certificat médical, etc.), prévenir impérativement Mme Mathieu helene.mathieu@univ-lyon1.fr et M. Rajon etienne.rajon@univ-lyon1.fr.

Matériels nécessaires

Matériel informatique / calculatrice

Il est important de disposer d'un ordinateur en bon état de fonctionnement, ainsi que d'une connexion internet suffisante. Cet équipement est particulièrement indispensable si nous devons organiser des enseignements à distance, mais néanmoins très important pour pouvoir consulter les ressources mises en ligne par vos enseignants, communiquer avec les enseignants et groupes d'étudiants, et effectuer certains travaux (révisions en maths et en informatique, rédaction de rapports, etc.).

Certaines aides ont été accordées par l'université Lyon 1 dans le passé pour aider à l'achat d'équipement informatique ; à ce stade nous ne savons pas si cette opération sera reconduite. D'autre part, des ordinateurs sont en accès libre dans le département, et quelques ordinateurs pourront être prêtés, à titre tout-à-fait exceptionnel, aux étudiants qui en auraient besoin.

Une calculatrice de type collège est nécessaire. **Attention** : pour certains examens, il est parfois permis d'utiliser une calculatrice, mais dans ce cas seule une calculatrice de type « collège » donc non programmable, non alphanumérique, non connectable à un réseau sera autorisée. Les montres connectées et téléphones portables sont interdits lors des examens

Matériels de travaux pratiques

- 2 blouses blanches en coton au minimum (une pour la microbiologie, une autre)
- 1 calculatrice
- 2 marqueurs indélébiles (un pour la microbiologie, un autre)
- 1 cadenas (pour casier)
- 2 paires de lunettes de sécurité (une pour la microbiologie, une autre)
- Du papier millimétré
- 1 masque en coton blanc (microbiologie)
- 1 sac zippé pour ranger masque et lunettes (microbiologie)
- 1 briquet (microbiologie)
- 1 stylo 4 couleurs (microbiologie)

Le matériel destiné aux TP de microbiologie restera en permanence dans les vestiaires des salles dédiées. Les étudiant.e.s souhaitant ne pas montrer leurs cheveux peuvent porter un calot / charlotte / couvre chef en coton, destiné à la microbiologie.

Matériels spécifiques pour le parcours DN

Il sera exigé de respecter les règles d'hygiène professionnelle lors de l'utilisation de la cuisine pédagogique : propreté vestimentaire et corporelle, pas de bijou aux mains, cheveux attachés, vêtements professionnels adaptés (à minima haut et coiffe), lavage de mains régulier et approprié, gants en cas de nécessité. Un non respect de ces règles ainsi que de toutes les autres règles d'hygiène qui seront exposées en début d'année pourra entraîner l'interdiction d'accès aux locaux pédagogiques ou l'exclusion.

- 1 blouse neuve ou un haut professionnel de cuisine, propre à chaque séance, utilisé uniquement pour les TP en cuisine.
- 1 calot ou charlotte ou couvre chef professionnel pour la cuisine, propre à chaque séance.
- Éventuellement un bas de tenue et une paire de chaussures professionnelles de cuisine. Attention il n'y a pas de mise à disposition de vestiaire donc ces éléments ne sont pas obligatoires mais conseillés. A minima des chaussures plates et fermées.
- Des contenants types "tupperwares" (4 serait l'idéal) afin de pouvoir récupérer et conserver, si souhaité, les plats produits en cuisine. La production est pédagogique et donc obligatoire, la consommation de ce qui est produit ne l'est pas.

Calendrier des congés

- Automne : du 24/10/2021 au 31/10/2021
- Noël : du 18/12/2021 au 02/01/2022
- Hiver : du 20/02/2022 au 27/02/2022
- Printemps : du 09/04/2022 au 24/04/2022

Attention : les étudiants des parcours DN et agro devront effectuer un stage de 2 semaines entre le 09/04/2022 et le 08/05/2022 (dates à confirmer), la période hors vacances (du 25/04 au 08/05) étant exempte d'enseignements pour ces deux parcours à cette fin. Mais il peut être judicieux pour optimiser vos chances de trouver un stage d'être disponible pendant toute cette période, quitte à prendre vos vacances en-dehors des deux semaines identifiées ci-dessus.

Enseignement des langues

L'anglais est obligatoire – Il est possible (facultatif) de prendre des cours d'allemand, d'italien, ou d'espagnol en cours du soir.

Vaccinations obligatoires à l'entrée en BUT, parcours BMB et DN

Selon le code de la santé publique, article L3111-4 et R3112-1 à -4, les arrêtés du 15 mars 1991 et du 13 juillet 2004 « tout étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et autres professions de santé », dont les techniciens d'analyses biologiques (art. R3112-1), doit être immunisé contre **l'hépatite B (sérologie prouvant l'immunisation est obligatoire), la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite**. Voir fiche vaccination et documents à compéter.

Pratique de l'enseignement de l'expérimentation animale

La formation des technicien.ne.s supérieur.e.s dans notre département passe par l'apprentissage progressif de techniques expérimentales sur animaux de laboratoire vivants, dès la 1^{ère} année. Les enseignements proposés intègrent donc la pratique de l'expérimentation animale dans chacun des parcours (voir les spécificités décrites ci-après).

L'utilisation de modèles animaux est extrêmement réglementée. Cette réglementation a pour objectif principal le respect du bien-être de l'animal. Le département de Génie Biologique de l'IUT Lyon 1 Doua est en parfaite conformité vis-à-vis de cette réglementation :

- les animaux sont hébergés dans un environnement adapté ;
- vous serez encadré.e.s par une équipe pédagogique compétente, qualifiée, soucieuse du bien-être animal ;
- les travaux pratiques ont été au préalable autorisés par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Conscients de la sensibilité particulière de ces enseignements, les équipes pédagogiques proposeront une pédagogie progressive adaptée à chacun des parcours et utiliseront, dès lors que ceci est possible et compatible avec les objectifs pédagogiques, des méthodes alternatives à l'utilisation d'animaux.

Parcours BMB et Agro : technique de manipulation, de contention/injection, anesthésie, gestes opératoires et techniques de chirurgie, techniques d'élevage. Ces enseignements sont obligatoires et se déroulent dans un cadre réglementaire. Ils sont progressifs et se poursuivent tout au long des 3 années : ils permettent en fin de 1^{ère} année aux étudiant.e.s du parcours BMB – et aux étudiant.e.s du parcours agronomie qui le souhaitent – d'obtenir une habilitation spécifique : la formation à l'expérimentation animale de niveau II/A.

Parcours DN : l'utilisation des animaux se limitera aux gestes de préhension et contention, injection et aux TP ne nécessitant que ces gestes. Une progression pédagogique différente et spécifique est mise en place. Toutefois la manipulation des rongeurs est obligatoire.

Conseils méthodologiques

L'année va être dense, ne procrastinez pas ! Nous vous proposons quelques outils méthodologiques dans un blog sur ClarolineConnect (plateforme à laquelle vous aurez accès juste après la rentrée), pour vous aider à :

- évaluer votre motivation et surtout identifier vos plus grosses sources de démotivation (thème 1)
- apprendre : comprendre comment mémoriser, rendre plus efficace vos séances de révision, faire des fiches... (thème 2)
- bien vous organiser (thème 3)

Vous pouvez accéder à ce blog en cliquant sur le lien "TD de soutien Méthodologique - DUT Génie Biologique" dans votre espace d'activités ClarolineConnect (vous trouverez un onglet pour chacun des 3 thèmes). Nous vous encourageons à consulter ce blog, ça ne prend pas beaucoup de temps, et vous pouvez consulter directement ce qui vous intéresse, vous n'êtes pas obligé.e.s de tout faire. Nous espérons que vous pourrez y trouver des trucs et astuces utiles pour vous aider dans votre travail !

Si vous avez la moindre question sur le contenu de ce blog ou si vous rencontrez des problèmes pour y accéder, n'hésitez pas à contacter Mme Aude Herrera-Belaroussi (aude.herrera-belaroussi@univ-lyon1.fr).